Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/

GROUPE DE TRAVAIL CHS-CT DU 20 SEPTEMBRE 2021

Un groupe de travail dédié à la sécurité des bâtiments s'est tenu en visio ce lundi 20 septembre 2021. Il était consacré aux problématiques constatées sur les Trésoreries de Fouesnant et Châteauneuf du Faou ainsi que sur le site de Chateaulin.

Radon sur les sites de Fouesnant et Châteauneuf :

Menées sur plusieurs sites du département, des mesures de dépistage du radon effectuées par la société Qualiconsult ont donné lieu en juillet 2020 à l'établissement de rapports faisant apparaître des niveaux de concentration élevée dans les sous-sols des Trésoreries de Fouesnant et Châteauneuf, avec pour conséquences d'impacter les locaux en rez-de-chaussée.

Rappelons que le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui peut nuire à la santé avec, pour des expositions prolongées, un risque de cancer du poumon, les roches de types granitiques sont propices à son émanation. Lorsque les relevés par dosimètre sont supérieurs à 300 becquerels (BQ/m³), il est nécessaire de réaliser des travaux et/ou de mettre en place des mesures correctives.

C'est dans ce contexte que la société ACS est intervenue en décembre 2020 sur les locaux des Trésoreries de Fouesnant et Châteauneuf. Son rapport transmis en mai 2021 a fait état d'investigations complémentaires conduisant à préconiser des travaux d'étanchéité et de traitement de l'air des différents locaux.

Dans un premier temps à l'été dernier, la Direction avait notamment procédé au vidage des locaux d'archives en préconisant l'aération maximum des locaux ainsi que le rétablissement des VMC dans l'attente de nouvelles mesures du radon.

En réponse à notre interrogation quant au temps de réaction de la Direction depuis l'été 2020, il nous a été répondu que les sociétés d'expertises sur le radon étaient peu nombreuses sur le marché ce qui avait rendu difficile de pouvoir obtenir des délais d'intervention plus courts.

Concernant les travaux à réaliser sur les systèmes de ventilation et sur l'étanchéité sol/sous-sol/bâtiment, à Chateauneuf une VMC a été posée dans le vide sanitaire et les endroits susceptibles de laisser passer le radon ont été calfeutrés. A Fouesnant en

revanche, force est de constater qu'à ce stade, la Direction n'a pas été en capacité de nous communiquer un calendrier pour les travaux.. manifestement les échanges avec le propriétaire des locaux, la communauté de communes du pays Fouesnantais, ne sont pas ou peu avancés ce qui est fort préoccupant...

F.O.- DGFIP a rappelé les enjeux, s'agissant potentiellement de situations de mise en danger de la santé des personnels, où les responsables et notamment l'employeur doivent tout mettre en œuvre pour réduire et supprimer le risque d'exposition. **F.O.- DGFIP** a indiqué que la tentation de jouer la montre en perspective de fermetures programmées des sites en 2023 n'était pas acceptable !

F.O.- DGFIP a également demandé quelles étaient les démarches entreprises par l'employeur en lien avec la Médecine de prévention, dans le cadre d'un suivi médical individuel pour les agents exposés au radon. ?

Là encore, l'absence de réponses de la Direction ne manque pas de nous inquiéter ce qui nous amène à penser que manifestement la problématique du radon est sous estimée.. Nous reviendrons sur le sujet en séance plénière du CHS-CT convoqué le 30 septembre prochain ; nous espérons avoir, d'ici là, des réponses à nos questions ainsi que la mise en œuvre de mesures concrètes, il y va de la santé et de la sécurité de nos collègues !!

Sécurisation et évacuation incendie sur le site de Chateaulin :

Depuis décembre 2020, un peloton motorisé de la Gendarmerie occupe une partie du rez-de- chaussée du CFP de Châteaulin. Une récente clôture et portail installés à l'initiative de la Gendarmerie, empêche en cas de sinistre incendie les agents du centre des Finances de pouvoir rejoindre le point de ralliement situé à l'avant du bâtiment.

La visite sur place le 6 septembre 2021 de l'inspectrice santé et sécurité au travail provoquée à l'initiative de l'un de nos camarades de Châteaulin, a donné lieu à l'établissement d'un rapport qui a pointé de sérieuses réserves quant au respect des normes incendie...

Dans son rapport, l'ISST préconise le rétablissement du cheminement jusqu'au point de rassemblement ainsi que plusieurs solutions pour y parvenir. Parmi ces solutions, celle consistant à asservir l'ouverture des portillons au système de sécurité incendie a été retenue et la société SECAL interviendra les 29 et 30 septembre pour relier électriquement les dispositifs.

Dans l'attente de cette intervention, la Direction a communiqué à la Gendarmerie plusieurs numéros de téléphone mobiles d'agents de la DGFIP du site de Châteaulin qui pourront déclencher l'ouverture du portail. La Direction a aussi indiqué, lors de ce groupe de travail qu'un cabinet d'audit indépendant avait été engagé afin d'évaluer les conditions d'évacuation du site de Châtealuin.

Lors de son intervention, **F.O.- DGFIP** a rappelé toute l'importance de mener en amont la meilleure concertation avec tous les intervenants et y compris l'inspecteur santé et sécurité au travail, à fortiori lorsque plusieurs administrations doivent cohabiter dans un même bâtiment de l'État et que ces deux entités ont leurs propres contraintes spécifiques en matière de sécurité..

La politique du fait accompli ne doit pas être amenée à se renouveler s'agissant de sujets aussi graves que la sécurité des personnels et le respect des normes incendies pour un bâtiment recevant du public. Pour **F.O.- DGFIP,** il n'est pas normal qu'il faille attendre que les agents de Châteaulin tirent pendant des semaines la sonnette d'alarme pour que les choses commencent à bouger...En réponse à notre question de savoir si la Commission de sécurité avait pu effectuer une visite du site pour s'assurer du respect de la réglementation, l'administration n'a, bien entendu, pas pu se prononcer…

Si nous avons pris acte d'un dispositif provisoire qui, d'ici fin septembre, pourrait permettre via des téléphones mobiles d'ouvrir les portails en cas d'urgence, nous avons indiqué à la Direction que cette solution n'était pas suffisante dans l'état et qu'il convenait de toute urgence de prévoir de libérer les accès au bâtiment, seule mesure de prévention susceptible de supprimer le risque et de rétablir la sécurité des personnels. !

En réponse, la représentante de la Directrice a indiqué que cette dernière était en contact avec les autorités locales de la Gendarmerie afin de trouver un terrain d'entente pour débloquer la situation..*(sic)*.. A l'heure où nous écrivons ce compte rendu, la Direction nous informe que suite aux derniers échanges avec la Gendarmerie Nationale, celle-ci a validé le fait que le portillon et le portail soient déverrouillés sans plus attendre, afin de permettre une ouverture manuelle dans l'attente des travaux d'asservissement…les personnels et leurs représentants ont finalement été entendus dans ce dossier lié à la sécurité, il était temps !!

Nous resterons vigilants sur les questions de sécurité et sur les autres sites, nous n'avons d'ailleurs pas manqué de rappeler à la Direction que compte tenu du grand chamboule immobilier engendré par le NRP, le sujet de la mise à jour des plans d'évacuation ainsi que des guides files et serres files devait s'inscrire dans les priorités de l'employeur, nous y reviendrons également lors du CHS-CT prévu le 30 septembre prochain.

La délégation F.O.- DGFIP29 : Florence JAVELOT (Équipe de renfort), Erick GUERRY (Permanent **FO**).